

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	6 ^{ème}
Nom de site	HOTEL_DES_MONNAIES	Numéro	00000136U77-22
Adresse du site	1, rue Jacob	Hauteur	R+6 (24m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations/ Commerces
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	3 antennes sur 2 azimuts La 5G 3500MHz n'est installée que sur l'azimut 30° La 2G 900MHz et la 3G 900MHz sont supprimées de l'azimut 30° Ce relais sera utilisé pour couvrir l'évènement des Jeux Olympiques à Paris en 2024		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	06/02/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	08/03/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la terrasse du bâtiment au 1 rue Jacob dans le 6 ^{ème} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 2 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (2G/3G/4G) par 2 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (2G/3G/4G), et l'ajout d'une antenne à faisceau orientable qui émettra sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 30° et 130°		
Distance des ouvrants	Accès à la terrasse à 5m Fenêtres de 5,50m à 9m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Azimut 130° : R+5
Estimation par azimut	2G/3G/4G : 30° < 3V/m ; 130° < 2V/m 5G : 30° < 2V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	25,35m pour les faisceaux fixes et 26,58m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les nouvelles antennes seront implantées en lieu et place des anciennes. Les antennes à faisceau fixe seront intégrées dans une fausse cheminée. L'antenne à faisceau orientable sera intégrée avec un film d'imitation de sortie de cheminée
Zone technique	Un coffret technique et des modules seront installés dans le local machinerie ascenseur au 6e étage

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

PAS D'ÉTABLISSEMENT PARTICULIER DANS UN RAYON DE 100M

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 2G/3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 30°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.50 m.



Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 30°	Azimut 130°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 1 et 2
Hauteur (en m)	22.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Azimuts

Azimut 30°



Azimut 130°

